

Grâce au soutien de l'USH et de l'ANCT, l'IREV et l'URH Hauts-de-France ont accompagné durant deux jours quelques professionnels des CRPV à expérimenter la démarche de sensibilisation en faveur de l'égalité d'accès au logement social.



### **De la région au national : une formation pour favoriser l'égalité d'accès au logement social**

Grâce au soutien de l'USH et de l'ANCT, cette démarche vise à être essaimée à l'échelle nationale. L'IREV, centre de ressources pour la politique de la ville en partenariat avec l'Union Régionale pour l'Habitat Hauts-de-France, franchissait ainsi le 28 et 29 janvier une étape importante en partageant son kit pédagogique et son module de sensibilisation avec notamment les Centres de Ressources Politique de la Ville.



Session nationale dédiée aux CRPV

Après une expérimentation régionale riche en enseignements, ce travail, construit avec des bailleurs, collectivités et des représentants de locataires, s'étend désormais pour répondre aux enjeux d'égalité et de non-discrimination dans l'ensemble des territoires.

Ce que propose ce kit pédagogique :



img20240116095238.jpg

Le kit de sensibilisation permet de dispenser un premier module de 3H30 dédié à la maîtrise des fondamentaux. Ouvert à tous les acteurs en charge des attributions (bailleurs, collectivités, Etat et représentants des locataires), il permet de comprendre le cadre législatif, la sémantique en matière de discrimination ainsi que sa traduction possible à travers des situations concrètes. Le kit de sensibilisation constitue le principal support et permet de revenir sur les principaux apports.

- [Un livret pour les référents afin de permettre l'essaimage en interne.](#) [2]

Le second kit pédagogique du référent permet d'organiser une session d'une journée permettant de devenir « référent ». Ce module, optionnel, permet d'identifier des personnes « ressources » capables de diffuser le module de sensibilisation auprès d'autres collaborateurs et/ou d'être une personne « ressource ». Cette démarche permet de constituer des binômes de référents sur chaque territoire. Le kit pédagogique du « référent » ainsi que son support diaporama constituent les principaux supports permettant à ces binômes de réaliser cet objectif.

- Un support diaporama commenté pour accompagner les formations.

Les objectifs :

- interroger les pratiques,
- limiter le risque discriminatoire.

### **Pourquoi cette démarche est essentielle ?**

Parce que l'égalité d'accès au logement social n'est pas qu'une ambition, c'est une exigence légale et éthique.

En formant les professionnels, en partageant des outils concrets et en créant un espace de réflexion, cette initiative contribue à renforcer des pratiques professionnelles justes et inclusives.



Session nationale dédiée aux CRPV

Aujourd'hui, cette démarche prend une nouvelle dimension, en s'adressant à des territoires partout en France grâce à nos homologues CRPV. Une opportunité pour multiplier les impacts positifs au service de l'intérêt général.

Prochaine étape en compagnie de l'ensemble des Unions Régionales pour l'Habitat !

Vous êtes intéressé(e) ? Découvrez nos outils et rejoignez cette mobilisation !

<https://www.irev.fr/thematiques/discriminations-egalite/prevention-des-discriminations/boite-outils-des-demarches-de/kit> [3]



Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [4]

Dates: Jeudi 30 janvier 2025 - 14:30

Thématiques: [Collectivités / Etablissement public](#) [5]

[Discrimination](#) [6]

[Lutte contre les discriminations](#) [7]

[Logement / habitat](#) [8]

[Méthodologie](#) [9]

Publié le 30 janvier 2025

**URL de la source (modifié le 31/01/2025 - 12:31):** <https://www.irev.fr/actualites-0/les-crpv-etaient-au-rendez-vous-pour-cette-session-nationale>

## Liens

[1] [http://livret\\_stagiaire\\_OK\\_PS.pdf](http://livret_stagiaire_OK_PS.pdf)

[2] [http://livret\\_formateur\\_OK\\_PS.pdf](http://livret_formateur_OK_PS.pdf)

[3] <https://www.irev.fr/thematiques/discriminations-egalite/prevention-des-discriminations/boite-outils-des-demarches-de/kit>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3676>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3680>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3689>

[8] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3688>

[9] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3690>